

**ARRONDISSEMENT D'EPERNAY**  
**COMMUNE DE MUTIGNY**  
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE du 25 Novembre 2019**  
**19-41**

L'an 2019, le 25 Novembre à 18h30 le Conseil Municipal s'est réuni en lieu ordinaire de ses séances, après convocation du 14/11/2019, sous la présidence de Madame Marie-Claude REMY, Maire.

Membres en exercice : 11 Membres présents : 9 Absents : 0 Excusés : 2

**Nom des membres ayant participé au vote :** C.BEGUINOT, C.DROMARD, J.GODART, X.HUSSON, C.LAPERSONNE, G.LHEUREUX, MC.REMY, JJ.RODHES, M.ZIMMERLIN

**Excusé :** J.BASSING, pouvoir à C.LAPERSONNE – MJ.THIBAUT, pouvoir à C.BEGUINOT

**Secrétaire de séance :** C.LAPERSONNE

**19-41 Abandon du plan d'alignement**  
**Sur les parcelles AD 567 et AD 797**

Il est rappelé au Conseil Municipal que les parcelles AD 567 et AD 797 appartenant à la succession GOBIN sont actuellement en vente. Monsieur ZIMMERLIN Michael se portera acquéreur de ces parcelles, sous condition que le plan d'alignement qui frappe ces deux parcelles soit abandonné.

Il est donc proposé au Conseil Municipal de lancer une procédure d'abandon du dit plan d'alignement, pour la partie qui concerne les parcelles AD 567, AD 797, AD 601 et AD 269.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide :

- Le lancement de la procédure d'abandon du plan d'alignement pour les parcelles AD 567 et AD 797, AD 601 et AD 269
- Charge Madame le Maire de signer les diverses pièces de ce dossier.

Pour : 8+2 pouvoirs

Contre : 0

Abstention : Etant concerné par cette affaire, M.ZIMMERLIN n'a pas pris part au vote.

Fait le 25 Novembre 2019

Le Maire  
Marie-Claude REMY

Transmis en Sous Préfecture le 9 12 2019

Affiché en Mairie le 9 12 2019